

La neutralité obligée et la joie de vivre

LES AUTRICHIENS D'ICI



LILY TASSO

Oesterreich ist frei! L'Autriche est libre!

Wolfgang Hering se souvient de ce cri de joie qu'avait lancé du balcon du château du Belvedere, à Vienne, Leopold Figl, ministre des Affaires étrangères, en brandissant devant la foule un gros paquet de documents, le Traité d'État autrichien qu'il venait de signer avec ses homologues des quatre Puissances. C'était le 15 mai 1955, et il avait dix ans.

Le 26 octobre de la même année, quand avait quitté le dernier soldat des troupes d'occupation, une autre proclamation retentissait, au Parlement cette fois: celle de la neutralité permanente que l'Autriche inscrivait dans le tout premier article de sa Loi constitutionnelle votée ce jour-là. Un événement qui devait désormais faire de cette date, celle de la fête nationale.

«Nous serons neutres, la vie commence!» avait entendu dire alors Pia Teichmann, âgée de dix ans, elle aussi, au couvent qu'elle fréquentait à Linz, en Haute-Autriche, à l'ouest. Le petit Wolfgang, par exemple, n'avait plus à contourner, dans ce renouveau, le complexe militaire soviétique en rentrant de l'école, comme le lui recommandait chaque fois sa mère!

Lui et Mme Teichmann, à Montréal l'un et l'autre depuis 1967 à la faveur de l'Expo, évoquent leurs souvenirs, soulignent que les Alliés s'entendaient pour la première fois sur une question, dix longues années après la fin de la guerre, rappellent avec une juste fierté l'aide de l'Autriche fournie aux réfugiés, grâce à son statut. Aux Hongrois dès la révolution d'octobre 1956, puis, jusqu'à la disparition du rideau de fer, aux Tchécoslovaques, aux Polonais, aux Roumains...

«Pas moins de deux millions de personnes ont été accueillies à ce jour et quelque 600 000 sont restées en Autriche», évalue Mme Ulrike Billard, consul général à Montréal, en comptant les juifs soviétiques et les réfugiés d'Asie et d'ailleurs.

Pragmatisme, goût du compromis, art et fantaisie. Robert Solivo, de son côté, énumère les mérites de ses compatriotes d'origine dont le bonjour habituel se traduit par un jovial *Grüss Gott*, Dieu vous bénisse.

Arrivé au Québec en 1953, à la veille de ses vingt ans, il est aujourd'hui le président de la Société autrichienne de Montréal, l'*Oesterreichische Gesellschaft*, en allemand. Il a succédé à M. Hering à la tête du seul organisme dont s'est pourvue la communauté depuis 1958 pour offrir à ses membres — au nombre de 220 actuellement — et à leurs amis cette joie de vivre et de se retrouver ensemble au ski et à la voile, aux soirées de danse et de théâtre, aux réunions d'affaires, aux défilés de mode...

Trois sur quatre des Autrichiens d'ici atteignent une scolarité de niveau collégial ou universitaire, et un sur deux parle le français et l'anglais. Si, à la fin du XIXe siècle la plupart étaient des agriculteurs ou des artisans, l'immigration antérieure et postérieure à la Seconde Guerre mondiale a amené essentiellement des professionnels, de gens d'affaires et des ouvriers spécialisés. Durant les années 1950, la moyenne an-



Tenant le drapeau autrichien rouge, blanc, rouge, Mme Pia Teichmann, vice-présidente de la Société autrichienne de Montréal, entourée de M. Wolfgang Hering, à gauche, ex-président, et de M. Robert Solivo, président actuel.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

nuelle de ceux qui entraient au Québec s'établissait autour de 725 immigrants; elle tombera à 300, puis à 50 au cours des décennies suivantes.

Mme Billard n'en est point surprise, signalant que l'Autriche n'est pas à proprement parler un pays d'émigration. Un pays d'échanges? Certainement oui, comme le confirme d'ailleurs la présence à Montréal de M. Richard Voh, délégué commercial. Le Québec importe surtout, précise-t-il, des équipements pour les sports d'hiver, y compris des moteurs pour motoneiges et motonautisme, des textiles et des produits alimentaires. Les importations canadiennes se sont élevées, en 1990, à 418 millions de dollars.

Nous vendons à l'Autriche des pâtes de papier, des minerais, des machines aussi tout comme du matériel téléphonique et électronique. Les exportations canadiennes, en 1990 toujours, totalisaient 274 millions de dollars.

La fête nationale aura à peine été célébrée à la réception au consul général, jeudi prochain, que bien des Autrichiens d'ici et bien de leurs amis se retrouveront sans

doute trois semaines plus tard, le samedi 16 novembre, au bal annuel de la Société autrichienne de Montréal, une tradition commencée il y a un quart de siècle. Et dont le thème, cette année, s'inspire du plus populaire opéra du plus illustre des Autrichiens: *La Flûte enchantée* de Mozart.

Un événement exceptionnel que 25 bénévoles, avec leur président et leur vice-présidente, Mme Teichmann, préparent depuis janvier dernier. Et dont le produit sera distribué entre l'Hôpital Marie-Enfant pour son programme en faveur des enfants handicapés, l'Hôpital St. Mary's, les écoles allemandes, la troupe de théâtre et un ou une étudiante en musique pour un séjour de perfectionnement en Autriche. La boursière de l'an dernier, Leslie Findley de l'université McGill, chantera d'ailleurs au cours de la soirée.

La Flûte enchantée, menuet baroque des débutantes, quadrilles, valse et moult pas de danse, un vrai programme «Mozart Plus», comme dirait l'autre! Avec, à l'encan, des portraits du prodige de Salsbourg. Et aussi des tirages fabuleux et mille jeux qui tiendront, nous a-t-on assuré, des croupiers venus en droite ligne d'Autriche.

La population autrichienne

A Montréal: 3155*
Au Québec: 3775*
Au Canada: 74 640*
En Autriche: 7 761 000

*chiffres du recensement du Canada de 1986 (comprenant les personnes d'origine autrichienne unique et d'origine multiple)

Des adresses utiles

- Consulat général d'Autriche, 1350, Sherbrooke Ouest, Bureau 1030, Montréal H3G 1J1
Tél.: 845-8661
Fax: 284-3503
Consul général: Mme Ulrike Billard
- Office national autrichien du tourisme, 1010, Sherbrooke Ouest, Bureau 1414, Montréal H3A 2R7
Tél. 849-3709
Directeur: M. Richard Voh
- Société autrichienne de Montréal, 5710, Upper Lachine, Montréal, H4A 2B2
Tél.: 369-2339
Président: M. Robert Solivo



Trois jeunes en costumes régionaux: Anna-Maria Pichler (Salsbourg), Henry Hering, (Styrie), et Bianca Danieli (Haute-Autriche).

PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Armoiries et couleurs: de l'Empire à la République



■ Si l'aigle à deux têtes, aux ailes éployées, était l'emblème de la monarchie austro-hongroise des Habsbourg, il n'en gardera plus qu'une au lendemain de la Grande Guerre, en 1918, à la naissance de la République d'Autriche. Que définissait le mot de Georges Clémenceau après la dislocation de l'empire: «L'Autriche, c'est ce qui reste».

Son nom, *Oesterreich*, royaume de l'Est en allemand, avait apparu pour la première fois en 996, il y a donc bientôt mille ans, dans un document signé par l'empereur germanique Otton III.

Ses couleurs — rouge, blanc, rouge — évoquent, selon la légende, les exploits de Léopold VI le Glorieux (1198-1238) de la famille de Babenberg qui régna sur l'Autriche pendant trois siècles. Plusieurs fois croi-

sé, ce roi combattant aurait été entièrement couvert du sang des infidèles, sauf autour de la taille où serait restée une bande blanche sous la ceinture.

La chaîne brisée au bas de l'emblème symbolise la souveraineté intégrale de l'Autriche retrouvée après la signature du Traité d'État, le 15 mai 1955, suivie de l'évacuation par les Alliés de leurs troupes d'occupation.

La couronne sur la tête de l'aigle représente la bourgeoisie, la faucille et le marteau de chaque côté, les paysans et les ouvriers, ces outils n'ayant rien à voir ici avec l'emblème du parti communiste. Précisons que l'Autriche moderne s'est dotée en 1973 d'une loi sur la constitution du travail dont les dispositions garantissent la démocratie dans les entreprises.

La Presse	Livres	Automobile	Mode	Consommation	Design et art de vivre
AUJOURD'HUI	DEMAIN	MARDI	MERCREDI	JEUDI	
VOUS OFFRE	«Astérix: l'histoire d'une fidélité toute gauloise.»	«La fourgonnette Trans sport de Pontiac»	«Êtes-vous short?»	«Le cadenas: pour faire Échec au vol.»	«Des tables sculpturales en métal.»
CE TEXTE	Un texte de Louis-Bernard Robitaille	Un texte de Denis Duquet	Un texte d'Anne Richer	Un texte de Danielle Bonneau	Un texte de Raymond Bernatchez

Éditorial

Améliorer la justice en attendant de la réformer

La saga de la désignation du juge Clarence Thomas à la Cour suprême des États-Unis a relancé, même au Canada, l'épineux débat sur le sexisme. Plus particulièrement sur le harcèlement sexuel. Et la fréquente nécessité pour ses victimes de démontrer d'abord leur crédibilité avant de pouvoir obtenir protection et justice.



Plusieurs mouvements féministes ont évidemment profité de l'occasion pour souligner le caractère essentiellement masculin de l'appareil judiciaire. Avec, comme conséquence, le défi additionnel que représente souvent pour les femmes le recours aux tribunaux. Elles ont d'ailleurs le choix des statistiques pour étayer leurs revendications.

Nettement sous-représentées dans les parlements qui font les lois, elles n'occupent au Québec que neuf pour cent des postes dans la magistrature. Si l'avenir s'annonce plus rose au vu du nombre croissant d'inscriptions dans les universités, les femmes avocates ou notaires ne constituent pour l'instant que le tiers de ces professions. Et moins de cinq pour cent de l'ensemble des forces policières. En somme, même dans les cas d'inceste, de violence conjugale, de refus de pourvoir, de harcèlement ou de discrimination, les femmes sont encore tributaires d'une justice conçue, rendue et exécutée par des hommes.

S'il s'agit là d'un incontestable problème de société sur lequel il convient de se pencher, ce n'est cependant qu'une des nombreuses manifestations d'un malaise beaucoup plus profond en matière de justice au Québec. Un malaise résultant d'une inadéquation grandissante entre un système judiciaire hérité d'hier et la réalité sociale d'aujourd'hui. C'est aux fins d'une colossale réflexion collective sur l'ensemble de ces anomalies et la façon de les corriger, que Québec a convoqué un Sommet de la Justice qui se tiendra en février 1992.

Même si plusieurs mois nous séparent encore de cet événement, les travaux préparatoires sont fort avancés et permettent d'entrevoir l'ampleur du défi qu'entendent relever ses organisateurs. Les volumineux dossiers préliminaires déjà disponibles illustrent toute la gamme des problèmes fort complexes qui seront abordés sous trois grands thèmes: la personne, la société et les institutions.

Disposant déjà du Rapport Macdonald, rendu public en septembre dernier, sur une plus grande accessibilité des citoyens à la justice, on s'y attardera, bien sûr, sur les implications économiques du recours aux tribunaux pour les citoyens ordinaires, la nécessaire modernisation des mécanismes d'aide juridique et du tribunal des petites créances.

Mais à vrai dire, peu de sujets échapperont à l'attention des participants. Depuis les mesures préventives et correctionnelles en matière de criminalité jusqu'aux problèmes particuliers des autochtones, tout sera passé au crible y compris la responsabilité de chaque citoyen, le sort réservé aux témoins et aux victimes ou le développement d'instances de concertation ou de conciliation visant à désengorger les tribunaux.

Il s'agit, on s'en rend compte, d'un programme ambitieux dont l'opportunité peut se vérifier quotidiennement à la lumière de témoignages et d'événements qui amènent le citoyen à s'interroger sur une justice vraiment juste. Cette perpétuelle croissance donne cependant une idée des attentes que peut créer la convocation de telles assises. Et le danger de les décevoir. Sans parler de la possible tentation pour le gouvernement de s'en servir comme d'un alibi pour ne rien faire en attendant.

Plusieurs problèmes criants — comme l'augmentation du nombre de juges pour réduire des délais inadmissibles — n'ont pas besoin d'attendre les conclusions d'un tel Sommet pour trouver leur solution. Et la crédibilité de cet exercice éminemment souhaitable serait mieux assurée si le gouvernement démontrait sa volonté de s'attaquer maintenant à des difficultés réelles dont la solution est à sa portée immédiate.

Pierre Gravel

Opinions

Le «français» de nos lois (6): la Loi sur l'assurance automobile (suite et fin)

PIERRE BEAUDRY

S'il est un endroit où l'on peut s'attendre à des fautes de français, c'est bien en Amérique du Nord. Mais des fautes d'anglais? Sur un continent de plus de 250 millions d'anglophones? Et dans un domaine où la terminologie anglaise est universellement acceptée par l'industrie des assurances? Voilà pourtant le tour de force qu'ont réussi les rédacteurs de la Loi sur l'assurance automobile en juin 1989, lors du rajout de l'article 88.1 autorisant les assurances complémentaires en matière de responsabilité civile automobile.

Les contrats de ce genre existent partout dans le monde occidental depuis au moins cinquante ans et portent dans tous les pays de langue anglaise le nom d'«automobile excess liability insurance», par opposition aux contrats de base qui sont connus sous le nom de «first loss insurance policies».

Cette terminologie est également courante au Canada anglais, et l'on peut deviner l'étonnement des assureurs qui y pratiquaient ce type d'assurance en 1989 lorsqu'ils ont appris qu'au Québec, ils devraient dorénavant parler de «supplementary contracts» et de «first contracts». Et ici, je fais grâce au lecteur des textes dans lesquels ces termes ont été présentés par notre législateur, et qui sont dans un anglais encore plus curieux.

Il n'est pas de mon propos de défendre la langue anglaise, qui se débrouille passablement bien sans moi, mais je crois utile de me servir de ces avatars pour mettre en évidence l'infinie présomption des rédacteurs de nos lois. Lorsqu'on se permet d'enseigner l'anglais aux assureurs dont c'est la langue, on ne peut se permettre n'importe quoi, et c'est bien ce que ces rédacteurs ont fait en français. Sans aucune considération pour la terminologie française des assurances ni, encore moins, pour la réputation des Québécois auprès des autres francophones.

Tout comme leurs confrères anglophones, les assureurs de la francophonie — hors du Québec — utilisent la terminologie acceptée dans leur industrie. Et ceux d'entre eux qui ont à réassurer les assureurs québécois devraient pouvoir retrouver dans les contrats de ces derniers les termes susceptibles de les renseigner sur les obligations qu'ils assument. Indépendamment du respect que l'État doit manifester pour la langue, l'importance d'une harmonisation de nos techniques avec celles de l'univers de l'assurance et de la réassurance aurait au moins dû pousser les responsables à un minimum de recherche. Mais, encore une fois, la seule assurance qui leur est familière est celle de tout savoir, et de tout pouvoir inventer, à tort et à travers, pour le plus grand amusement du monde entier.

Le rajout dont je parle aujourd'hui avait pour objet de corriger, avec un léger retard de treize ans, une lacune de cette loi remontant à sa première adoption. Lacune qui empêchait les Québécois de se procurer des

assurances automobiles à la mesure et de leurs besoins et de leurs moyens. Pour des raisons de tarification, il est en effet plus économique de souscrire les assurances de la responsabilité civile par tranches de montants de garantie, les montants complémentaires coûtant relativement moins cher à cause de la rareté des gros sinistres. Or l'article 88 autorisait uniquement les contrats d'un montant égal au minimum imposé par la loi et équivalait à interdire les contrats dont la garantie ne jouait qu'à partir d'un montant supérieur à ce dernier.

Voici donc en quels termes éblouissants l'article 88.1 est venu arranger les choses: «Un contrat additionnel pour un montant immédiatement consécutif à celui visé par un premier contrat peut être conclu pour un montant autre que les montants minimums obligatoires et ne pas comporter les stipulations prévues à l'article 88. Toutefois, il est réputé couvrir de tels montants et comporter de telles stipulations lorsque le premier contrat cesse d'être en vigueur».

Encore une fois, je vais présenter, avant de signaler les grossièretés de cet article, une version plus convenable: «Sont autorisés les contrats d'assurance de la responsabilité civile automobile pouvant intervenir en complément d'assurances en première ligne sans qu'il soit nécessaire d'y trouver les stipulations prévues à l'article 88, ce dernier devant néanmoins trouver son application en l'absence d'assurances en première ligne».

Reprenons maintenant le chef-d'œuvre de la loi, pour au moins en tirer quelques leçons utiles.

Comme je l'ai déjà signalé, l'emploi du mot *contrat* au singulier et précédé de l'article indéfini est fautif, puisque le lecteur ne peut manquer de se demander de quel contrat il peut bien être question.

L'adjectif *additionnel* appliqué à une chose destinée à servir de complément à une autre est un vulgaire anglicisme.

La préposition *pour* est impropre: les contrats d'assurance ne sont pas pour un certain montant mais D'UN certain montant.

La tournure *consécutif* à est vide de sens dans cette phrase, puisqu'elle est synonyme de «résultant de», ainsi qu'en témoignent les exemples donnés par Larousse (fatigue consécutivement à une longue marche) et Robert (fatigue consécutive à un effort violent). D'où l'on peut conclure que son emploi dans la loi est consécutif à une flagrante incompréhension de sa signification.

L'adjectif *premier* ne peut pas servir à signaler quel contrat interviendra avant les autres en cas de sinistre. Il ne s'applique qu'à celui qui a été établi en premier, et cela n'a rien à voir avec son rang dans l'ordre d'intervention.

Le verbe *couvrir* est impropre: les contrats couvrent des risques, mais ils *comportent* des montants de garantie.

La proposition *dès que le premier contrat cesse d'être en vigueur* ne suffit pas à écarter la possibilité, si lointaine soit-elle, que ce contrat voulu n'ait jamais existé.

En ma qualité de rédacteur officiel, depuis 1968, des contrats d'assurance automobile du Québec, je ne puis terminer cet article sans me dissocier publiquement des fautes qui m'ont été imposées à cause de ce rajout lorsqu'est venu le moment de publier le formulaire F.P.Q. no 7 destiné à permettre aux assureurs de s'en prévaloir. A commencer par son titre, qui devait être «assurance complémentaire de la responsabilité civile», mais qui est devenu malgré mes protestations «assurance excédentaire» de la responsabilité civile».

Assez curieusement, ou peut-être naturellement compte tenu d'une certaine mentalité, l'adjectif utilisé dans la traduction officielle de l'article 88.1, «supplémentaire» est aussi fautif et aussi fortement influencé par le français (supplémentaire) que le mot *excédentaire* est le reflet du mot anglais *excess*!

Tout aussi curieusement, cet adjectif *excess* figure dans le titre anglais de la police no 7 bien que la loi utilise l'adjectif *supplementary*, alors qu'on m'a refusé l'adjectif *complémentaire* dans le titre français sous prétexte qu'il fallait respecter les termes de la loi. Sans compter que celle-ci utilise l'adjectif *additionnel*!

Et je suis particulièrement indigné de trouver dans mon texte des élucubrations aussi insipides que «Déclarer toutes les assurances automobiles susceptibles d'intervenir en tant que premier contrat, c'est-à-dire un contrat dont la garantie précède celle du présent contrat» et «La garantie (...) est conclue pour un montant immédiatement consécutif à celui visé par un premier contrat».

1. Dans le cas d'autres assurances de la responsabilité civile on peut parler d'*umbrella insurance* et de *primary insurance*.
2. Qui obligent l'assureur à accorder sa garantie à concurrence d'un certain montant.
3. L'adjectif *excédentaire* ne s'applique qu'aux choses qui sont en excédent, à savoir, selon Robert, «ce qui est en plus du nombre, de la quantité fixés». Voyons maintenant la définition que donne Robert de l'adjectif *complémentaire*: «qui apporte un complément», et demandons-nous comment des avocats prétendent de langue française ont pu manquer d'en admettre l'à-propos dans un tel contexte.
4. Voici le titre au complet: «F.P.Q. No 7 - Police d'assurance automobile du Québec - Assurance excédentaire de la responsabilité civile - Formulaire standard».

Je remercie LA PRESSE d'avoir publié le vendredi 11 octobre le texte intégral de ma lettre appuyant Mme Lamonde dans sa critique de l'OLF, et dont la première parution, le dimanche 29 septembre, avait pu prêter à malentendu.

P.B.

Guy Cormier



Petite chronique du harcèlement

C'est par hasard que j'ai pris à la télévision le début de l'audition du juge Clarence

Thomas devant la commission judiciaire du Congrès. Le juge Thomas, candidat du président Bush pour un siège à la Cour suprême, se défend contre des accusations de harcèlement sexuel portées par une ancienne collègue dans un organisme gouvernemental, Anita Hill.

Toute cette affaire est politique du commencement à la fin et ses rebondissements à venir seront également de nature politique. Ces aspects n'intéressent qu'à moitié nos lecteurs, qui naturellement ne votent pas aux élections américaines.

Reste que le harcèlement sexuel est un fait et un fait de société. Dans son témoignage, Mlle Hill m'a semblé crédible. Mais à aucun moment, je n'ai pu la trouver émouvante. Pourquoi?

Si, au lieu d'avoir pu grimper aux plus hauts échelons de la fonction publique; si, au lieu d'avoir pu obtenir une place de professeur de droit dans une grande école, elle avait été serveuse dans un restaurant, commis dans un magasin, simple secrétaire d'un petit patron merdeux, ses doléances de femme ravagée seraient-elles parvenues jusqu'au Sénat américain?

Confits de personnalités

À mon avis, le harcèlement sexuel est l'une des nombreuses facettes des conflits de personnalité qui naissent sur les lieux de travail. Et tout harcèlement n'est pas forcément sexuel. Il n'en est pas moins réel.

Le subordonné «exilé» pendant dix-sept ans par un patron qui ne lui adresse pas la parole et ne lui confie jamais rien, parce qu'il n'aime pas sa face, est victime d'une force insidieuse de harcèlement. Et le harcèlement pour raison d'âge, dont notre société, par hypocrisie, ne parle jamais? Il est bien connu que dans les hôpitaux, les universités, certaines administrations publiques et privées, les jeunes poussent tranquillement les vieux vers la poubelle.

Une Birmane harcelée

Miss Anita Hill n'avait pas quitté le petit écran qu'éclatait la nouvelle suivante: Aung San Suu Kyi, qui lutte contre les assassins qui gouvernent la Birmanie, qui est emprisonnée pour son refus de l'intolérable, reçoit le prix Nobel de la paix. Cette femme de 47 ans, à la tête de l'opposition démocratique dans son pays, est, elle aussi, victime de harcèlement.

L'homme, ce mufle...

Anita Hill, disent ses amis et amies, aura attiré utilement l'attention sur la muflerie, trait commun à tant d'hommes et, de ce fait, a bien mérité l'attention de la nation. Brave Anita!

L'aile la plus radicale du mouvement féministe veut aller plus loin et se propose d'affiner le code de bonne conduite du petit mâle exécrable.

Osons croire qu'il reste encore éloigné le jour où le citoyen moyen sera enfermé dans un cachot pour avoir dit à sa voisine de bureau que sa nouvelle coiffure lui va bien.

Le communisme pur et dur (comme il existe encore en Chine) avait «purifié» les relations sociales des miasmes de la sexualité. La capitaliste Amérique va-t-elle maintenant s'attifer des oripeaux de plus en plus délaissés par les disciples de Lénine?

Tu ne tueras point

En vertu d'un projet de loi sur la réforme du processus de libération conditionnelle, les criminels violents resteraient plus longtemps en prison, les auteurs de crimes sans violence seraient libérés plus rapidement et les victimes se-

raient tenues au courant des procédures de libération conditionnelle. Trois verbes au conditionnel dans le premier paragraphe de cette dépêche. Notre art journalistique au Canada aime bien la forme conditionnelle. Ça limite les risques d'erreur.

Il faut admettre que le ministre responsable (M. Lewis) reste lui aussi au «conditionnel». La réforme qu'il annonce n'est pas accomplie.

Le but de l'opération est simple. Il s'agit de mieux protéger la population contre la récurrence de criminels auxquels l'enfermement n'a pas fait perdre l'habitude d'agresser le prochain.

Pour les parents des victimes et pour la société en général rien n'est plus intolérable que le meurtre à répétition. Par mansuétude mal inspirée, par faux calcul, sinon par stupidité nous permettons la libre circulation d'individus dangereux. Avec le déplorable résultat que celui qui a tué hier tue encore aujourd'hui.

Des bandits retrouvent la liberté sans avoir purgé la totalité de leur peine. La nouvelle loi va verrouiller plus sérieusement les portes de la prison, du moins en ce qui concerne les criminels les plus redoutables.

Une plus grande sévérité dans la répression du crime va-t-elle rendre l'environnement des villes et des campagnes plus sécurisant? En haut lieu, c'est-à-dire au gouvernement, on ne nie pas l'urgence d'une réforme. Pourquoi n'a-t-on pas entreprise plus tôt?

On répond: les conditions ont changé. Ce qu'on veut dire, c'est que les pressions de l'opinion en faveur d'un resserrement des boulons est plus grande que jamais.

Les adeptes des mesures libérales soutiennent que la proportion des récidivistes est infime. Si elle n'est que de 5 p. cent, c'est encore trop. Sur-tout quand le méfait est irréparable.

Plus communiste que le Kremlin

Trop fidèle à son image; trop fidèle à lui-même; trop fidèle au socialisme; trop doctrinaire, tel est et reste Fidel Castro, le dictateur cubain.

Le 4e congrès du Parti communiste cubain,

tenu à Santiago de Cuba, a surtout démontré que les hommes au pouvoir, sauf pour quelques redressements superficiels, entendent maintenir leur pays dans une voie qui ne peut mener qu'au désastre. Désastre pour le pays; mais peut-être aussi désastre pour eux-mêmes. «Le socialisme ou la mort!», persiste à clamer la propagande du régime.

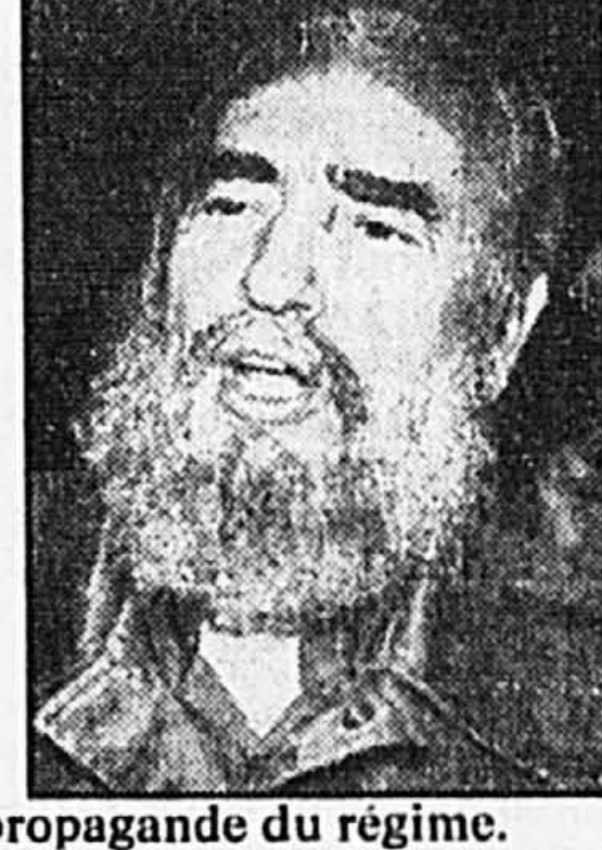
Principal partenaire et soutien de La Havane, l'Union soviétique d'où provenaient 80 p. cent des importations cubaines, prend ses distances. L'URSS a annoncé le mois dernier le retrait de 3 000 des 6 000 militaires se trouvant à Cuba.

Castro pêche par présomption. L'arrivée de la perestroïka aurait dû être perçue par lui comme le signal de choses nouvelles à venir. Loin d'être attentif à l'annonce d'un tournant, le leader cubain a critiqué les orientations voulues par Gorbatchev.

Il y a toujours un risque à vouloir se montrer plus catholique que le pape... plus communiste que le Kremlin.

La position de Cuba est d'autant plus précaire que son isolement idéologique se double d'un isolement géographique. Nul pays ne peut échapper complètement aux contraintes de la géographie. Or, Cuba a pour voisins les États-Unis. Les «frères» de Corée, de Chine, du Vietnam sont bien loin.

C'est à huis clos, sans la présence de la presse étrangère, que s'est déroulé le 4e congrès. Le «lider maximo» a rejeté l'idée du pluralisme, le multipartisme étant, selon lui, une «cochonerie». Le régime continuera à étouffer les libertés, pendant que, sur un autre plan, s'aggravera le marasme économique.



SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 20 OCTOBRE 1991

La personnalité de la semaine

*Il n'est pas de succès qui se mérite
s'il n'est construit sur l'excellence*

**Cette jeune femme est la première aveugle
à être admise au Barreau du Canada**



MANON DUBÉ

*«Dans le fond, les gens
n'ont pas tant peur pour
nous que pour eux.»*

MARTIN PELCHAT

«L'élément déclencheur a été mon père...»

C'est lui, raconte Manon Dubé, qui a prononcé la phrase qui l'a piquée, alors qu'elle avait 15 ans. Cette phrase qui a probablement fait la différence entre une adolescente aveugle renfermée et cette jeune Montréalaise de 22 ans devenue il y a quelques jours la première non-voyante membre du Barreau au Canada et dont *La Presse* fait sa Personnalité de la semaine.

«Je passais mes journées, mes étés à lire. Je pouvais passer une année avec des jeunes à faire des activités et ne jamais leur parler vraiment, tellement j'étais gênée. Mon père m'a dit: 'Tu ne feras rien de bon dans la vie'. Je me suis dit: 'Tu penses ça, je vais te prouver le contraire.'»

Et elle a fait du ballet-jazz, de la natation, puis elle est entrée dans les Cadets de l'air. «Là c'était la grosse histoire, ma demande est allée jusqu'à Ottawa. Finalement, ils m'ont dit que

j'étais la bienvenue. Ce que je n'ai su que beaucoup plus tard, c'est qu'ils m'avaient acceptée en se disant que de toute façon, après deux ou trois semaines, j'allais comprendre que ce n'était pas ma place.»

Manon y est restée trois ans. Entre-temps, elle avait entrepris son Secondaire 5 dans une polyvalente, après n'avoir connu que les écoles spécialisées pour handicapés visuels. Son père Gérard, encore lui, s'est battu pour lui ouvrir les portes. «Il était en avant et c'est lui qui a reçu les premiers coups.»

«Il m'a appris à me battre», lance Manon.

La leçon a servi au cégep, où sa demande suscitait beaucoup d'inquiétudes. La direction craignait en effet de n'avoir pas à sa disposition les ressources dont Manon aurait besoin.

«Les gens, dans le fond, n'ont pas tant peur pour nous que pour eux, dit-elle. Je me rappelle d'un professeur du cégep qui m'avait dit à la fin de la session: 'On ne t'a pas vue beaucoup'. J'étais allée à tous les cours, je lui ai demandé ce que ça voulait dire. Il m'a dit: 'Ça ne paraissait pas que tu ne voyais pas'. J'ai répondu: 'Est-ce qu'il fallait que ça paraisse?'»

Manon s'intéressait au droit. Le défi suivant fut l'université. Armée de son calepin de notes à poinçon, pour écrire en braille, et un peu plus tard d'ordinateurs adaptateurs sophistiqués qui lui donnaient accès à tous les logiciels sur le marché, elle a franchi les étapes. Ne réclamant aucun passe-droit.

«Je ne demande absolument rien aux professeurs. Il y en a qui n'ont réalisé qu'à la fin de la session que j'étais dans leur cours, parce qu'il fallait qu'ils enregistrent l'examen sur cassette. Aux examens, on me donnait temps et demi. Mais la plupart du temps, je sortais avant les autres.»

Après la première session pourtant, un obstacle qu'elle n'attendait pas: la désillusion. Le droit n'était pas ce qu'elle croyait. L'idée lui est venue d'abandonner. Mais parce qu'elle n'est pas du genre à «lâcher», comme elle le répète souvent, elle a poussé jusqu'au bout.

Aujourd'hui, elle s'étonne de l'importance qu'on accorde autour d'elle à sa graduation. «Bien sûr, je suis contente. Mais ça me fait sourire, je n'ai pas l'impression d'avoir accompli quelque chose d'extraordinaire. Pour moi c'est fini.»

Parce que Manon Dubé a tout simplement l'impression de suivre sa route. D'accomplir des gestes qui vont de soi. Ainsi, elle demeure en appartement depuis un an avec une amie. Et elle n'en fait pas de cas. Comme des sports qu'elle pratique — ski alpin ou ski de fond. Quand elle ressent de l'insécurité, elle s'en remet à sa foi, une foi intense qui se nourrit de l'étude de la Bible.

Cet hiver, elle ira en Espagne, perfectionner son espagnol. Car elle a déjà tourné la page sur le droit pour s'attaquer à un rêve qu'elle caresse depuis l'âge de 15 ans: Manon veut être interprète.

Non, Manon Dubé ne fait que poursuivre sa route. Et sur cette route, les obstacles, ce sont souvent les voyants.

«Techniquement, avec les ordinateurs, tout est pas mal à point pour nous, explique-t-elle. Mais la technologie, je pense, n'a dépassé le côté humain. Les ordinateurs ont évolué mais les gens n'évoluent pas. On n'a presque plus besoin d'outils. On a besoin de l'appui des gens. Qu'ils ne fassent pas de cas de notre handicap. Le plus gros obstacle qu'on a à franchir, c'est les gens et leurs réactions.»

*Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.*



Bell
des gens de parole



**RENCONTRES
AVEC DES GENS
REMARQUABLES**

Demain
à l'émission
EN DIRECT,
Christiane Charette
s'entretient
avec la
personnalité
de la semaine.

EN DIRECT
Du lundi au vendredi
9h30
à CBF 690



TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie



L'Université du Québec, sous l'égide de l'Institut Armand-Frappier, veut souligner le haut degré d'excellence de la carrière de personnalités québécoises. On ne pouvait mieux choisir que le cardinal Paul-Émile Léger comme récipiendaire du premier de ces doctorats « honoris causa ». C'est en le qualifiant « d'entrepreneur de la charité, de l'amour de son prochain, de l'amélioration de son sort », que le directeur général de l'Institut Armand-Frappier, Claude Pichette, a remis le doctorat au cardinal Léger.

Dans le cadre de la présente

« Quinzaine des sciences », l'UQAM a mis à l'horaire quelques tables rondes ayant particulièrement trait aux communications. C'est ainsi que demain on parlera de télévision interactive avec le directeur des communications du groupe Vidéotron, Jean-Paul Galarnau, alors que le président-directeur général de Téléport Canada, Jacques Bernier, parlera de la télévision interactive d'ici l'an 2000. C'est à 18 h, le 21 octobre, au foyer du studio-théâtre Alfred-Laliberté (J-M4000), 405, Sainte-Catherine Est. Renseignements: 987-4561. Jeudi, 24 octobre, même adresse, mais à la salle J-2930, à compter de 14 h, table ronde sur: « L'information au secours du citoyen: comment s'y retrouver dans les débats sur les projets

technologiques? », avec: Rudy Le Cours, de La Presse; Lisette Saint-Germain, de L'information Saint-Julie pour le cas de Soligaz; Pierre Renaud, juriste environnemental; et Dominique Égré, chargé de projet au Service de recherche en environnement et santé publique à Hydro-Québec. Renseignements: 270-2473 ou 288-0279. Entrée libre dans les deux cas.

Possibilité de se procurer, pour fins d'enseignement (histoire, langue, mathématiques, géographie), un vidéo sur le navire qui fut le plus rapide au monde au milieu du siècle dernier. Ce navire, le « Marco Polo », fut construit au Nouveau-Brunswick en 1851. Le grand voilier a effectué

le tour du monde en moins de 6 mois et a navigué pendant plus de trente ans. On offre le droit de reproduire ce document, pour fins d'enseignement seulement. Renseignements: Le projet Marco Polo, C.P. 7109, Saint-John, Nouveau-Brunswick, Canada E2L 4S5.

L'Association des paraplégiques a besoin du soutien financier de la population et est en campagne de financement, activité présidée par Raymond A. Reid, président et chef des opérations de Trustco Desjardins. Renseignements: Association des paraplégiques du Québec, 1415, rue Jarry Est, bureau 100, Montréal (Québec) H2E 1A7. Tél.: 593-1888.

Cloués à un fauteuil roulant à la suite d'un accident, les paraplégiques et quadraplégiques savent se réintégrer dans la vie active, comme en témoigne le président de l'Association des paraplégiques du Québec, le docteur Jacques Voyer



Jacques Voyer, qui, bien qu'handicapé physiquement, exerce l'importante fonction de coordonnateur de l'enseignement à l'Institut Pinel de Montréal.

L'Association des femmes d'assurance de Montréal, dont les membres se réunissent récemment autour de vins et fromages, propose comme prochain rendez-vous, une conférence sur la « communication efficace », avec André Gosselin, le 20 novembre, au Mount Stephen Club. Renseignements: Association des femmes d'assurance de Montréal, C.P. 54, Montréal (Québec) H3B 3J5.

Le maire Jean Doré a tenu à marquer le 20^e anniversaire de la Revue du monde arabe en serrant chaleureusement la main du directeur et fondateur de cette publication, Raymond Kneider, lors de la célébration de cet anniversaire.



Raymond Kneider

Dîner-débat sous le thème: « Qui gère-t-on d'abord, la personne ou l'employé? », organisé par le Regroupement de femmes cadres du Québec. Modératrice: la professeure et journaliste Armande Saint-Jean. Panélistes: Marie de Jocas, présidente-fondatrice de Hatra inc.; Céline Hervieux-Payette, vice-présidente de Donancy ltée.; Guy Marier, directeur des ressources humaines chez Beloit Canada ltée.; et Hubert Pitre, directeur des ressources humaines à la Ville de Laval. Le débat aura lieu le 23 octobre, à 18 h, à la salle John Molson de la Brasserie Molson O'Keefe, 1670, rue Notre-Dame Est, Montréal. Prix: 35 \$ et 45 \$. Renseignements: Regroupement de femmes cadres du Québec, C.P. 424, succursale B, Montréal (Québec) H3B 3J7. Tél.: 280-6759, Suzanne Turgeon.

Familles parrainées par les caisses

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, présidée par Jocelyn Proteau (à droite) a présenté, dans le cadre de la « semaine Desjardins », les familles vietnamiennes Do Van Tan et Le Van Huan, auxquelles s'ajoutera bientôt la famille Nguyen, qui sont parrainées par la Fédération, en collaboration avec les Services catholiques aux immigrants, représentés par Charles Derome, à gauche.



Installation d'une « loto-voyage » au profit des jeunes d'Ahuntsic, par la Fondation La Clairière, qui a pour mission de venir en aide aux jeunes en difficulté d'adaptation. Cette fondation a permis d'implanter un Centre des jeunes au HLM Saint-Sulpice, où deux travailleurs sociaux interviennent auprès de jeunes de 13 à 17 ans, en majorité d'origine haïtienne. On offre en vente 260 billets de tirages de voyage vers le Sud. Coût: 150 \$. Renseignements: Fondation La Clairière, 850, rue de Louvain Est, Montréal (Québec) H2M 2E8. Tél.: 382-6160.

Élève en cuisine à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Pierre Tétrault a remporté le « prix étudiant » lors du Grand prix de la restauration attribué par le Bureau laitier du Canada. De plus, le jeune Québécois a remporté le Tétrault prix régional pour la meilleure recette québécoise. Malheureusement, le communiqué de presse ne nous donne pas cette recette gagnante.



Pierre Tétrault

À JEUDI



Formation d'entrepreneurs

Le président de la Fondation de l'entrepreneurship (au centre), Paul-Arthur Fortin, est heureux de recevoir la première tranche d'une contribution de 25 000 \$ de Bell Canada, remise par le vice-président, exploitation du réseau de Bell, Pierre Jadoul (à gauche) et Michel L. Marcotte, (à droite), directeur général, exploitation du réseau chez Bell Canada. L'État s'est engagé à souscrire autant que l'entreprise privée dans un programme de cette fondation. Renseignements: Fondation de l'entrepreneurship, 160, 76e rue, suite 250, Charlebourg (Québec) G1H 7H5. Tél.: (418) 646-1994.



Plusieurs générations

La campagne de souscription de l'École des hautes études commerciales, menée auprès de ses diplômés, a permis la rencontre de plusieurs générations d'anciens dont: Gérard Fillon (à droite) de la promotion de 1934, ex-rédacteur en chef au journal Le Devoir et Pascale Cauchi, finissant en 1989 et aujourd'hui à l'emploi de l'assurance London Life. Les deux anciens des HEC ont remis leur don au nouveau président du « fonds leadership », (au centre), Rémi Marcoux.



Nouveaux ballis

Soirée d'intronisation de l'Ordre international des Anysétiers, dont les racines remontent au roi Saint-Louis en l'an 1263. L'Ordre, qui regroupe 10 000 personnes à travers le monde, est établi depuis peu à Montréal, dont le « Baillage » recevait onze nouveaux membres, qui sont, dans l'ordre habituel, première rangée: Jacques Pelland, directeur commercial; Marcel Paquin, courtier d'assurances; Jean-Paul de Lavison, président de société; Naguib Scuff, optométriste; Pierre Coptil, banquier; Roméo Del Vecchio, retraité; Patricia Richard, directeur de banque; Philippe Cassous, directeur commercial à Marseille; Raouf Grêche, optométriste; Georges Karam, homme d'affaires; et Guy Turcot, courtier d'assurances. Devant eux: la petite Geneviève Desbiens. Deuxième rangée: Henri Blard et Marcel Paré, échevins du Baillage de Montréal; Jani Valois, tabellion de la commanderie de Québec; Jean-Gilles Lafrance, bailli de Montréal; Bernard Blen, trésorier général de l'Ordre international des Anysétiers, venu de France pour présider cette soirée; et Michèle Bernatchez, maistre de la commanderie de Québec.

James Baker demeure optimiste

Agence France-Presse
MADRID

Le secrétaire d'État américain James Baker s'est dit optimiste hier sur les chances de voir se tenir la conférence de paix sur le Proche-Orient le 30 octobre à Madrid. « Nous avons bon espoir que cette conférence ait bien lieu à Madrid, mais nous ne prenons rien pour certain et n'émettons aucune hypothèse », a-t-il dit après s'être entretenu à Madrid avec le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez.

La conférence, parrainée par Washington et Moscou, doit réunir autour de la table de négociations Syrie, Liban et Israël, et une délégation conjointe jordanéo-palestinienne. L'Égypte, les Nations unies et la CEE sont invités à titre d'observateurs. La perspective de cette conférence met en ébullition le monde diplomatique, et, en Israël, place la coalition au pouvoir au bord de l'effondrement.

« À Damas, Yasser Arafat a rencontré hier le président syrien Hafez el Assad et le vice-président Abdel Halim Khaddam, consacrant un rapprochement entre la Syrie et l'OLP après huit ans de brouille. Yasser Arafat et Damas avaient rompu leurs relations en 1983, au moment où la Syrie soutenait une rébellion contre la direction de l'OLP. Les relations ont commencé de s'améliorer en 1988.

Une rencontre était en outre possible dans la journée entre le chef de l'OLP et le chef de la diplomatie soviétique, Boris Pankine, présent à Damas où il a fait l'éloge de l'attitude syrienne dans le processus de paix. Le chef de la diplomatie syrienne, arouk el Chara, a fait savoir que les ministres de cinq pays arabes de la ligne de front dans le conflit israélo-arabe se rencontreraient prochainement, afin de préparer un sommet de leurs dirigeants.

En marge de cette activité diplomatique, la Fran-

ce a fait part de l'« immense espérance » que faisait naître la perspective de la conférence et a appelé les participants à être à la hauteur de leurs « responsabilités historiques ».

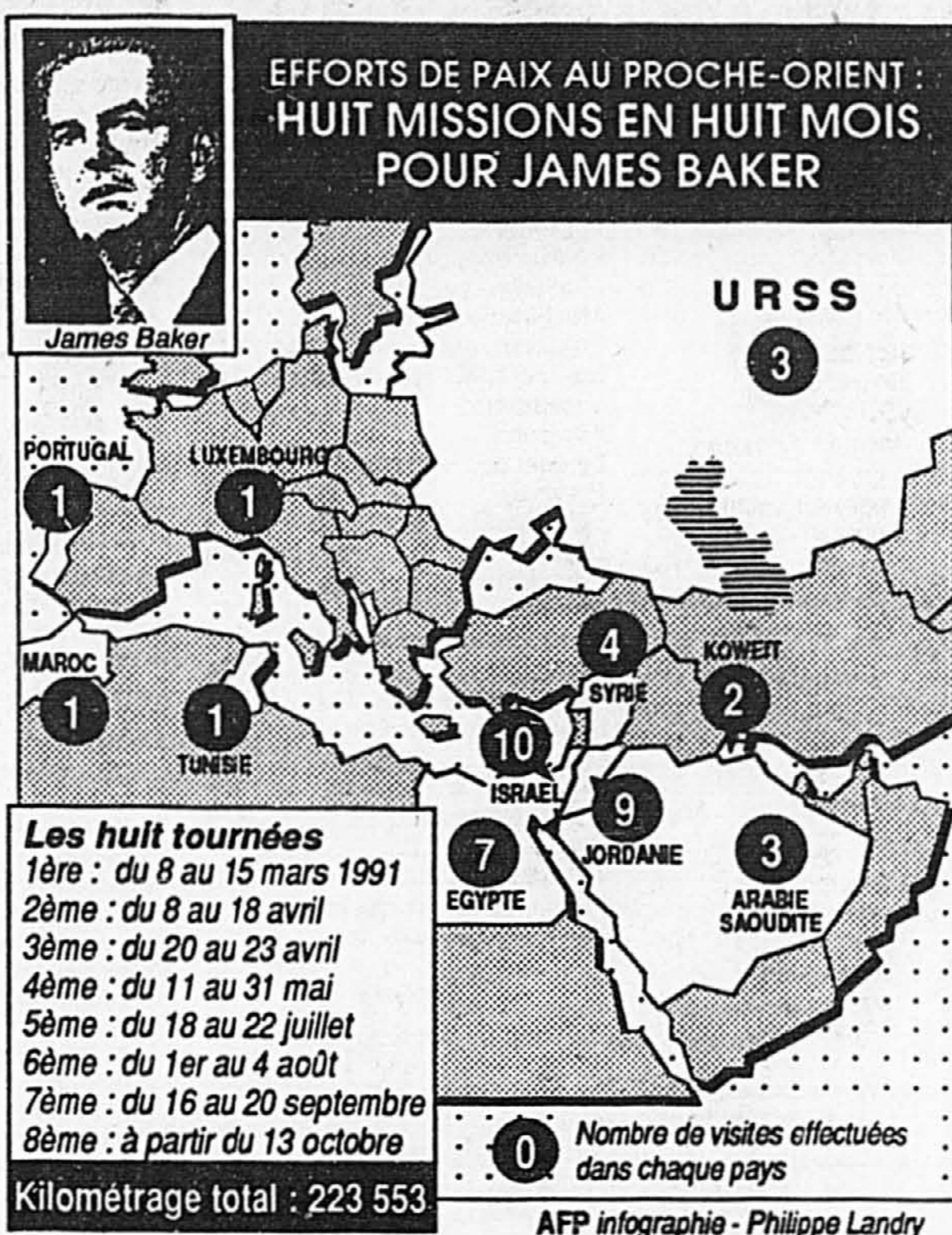
En Libye, le numéro un Mouamar Kadhafi s'est prononcé pour la tenue d'un référendum dans les pays arabes pour savoir s'ils doivent participer à la conférence de paix.

La perspective de négociations provoque de vifs remous en Israël, où le ministre du Logement Ariel Sharon, rival déclaré d'Yitzhak Shamir pour la direction du bloc du Likoud, a demandé samedi la démission de celui-ci de la présidence du Conseil et annoncé qu'il s'opposerait à la tenue de la conférence.

Les dirigeants de trois partis ultra-conservateurs, qui détiennent la clé de l'équilibre de la coalition, affirment qu'ils quitteront le gouvernement si les négociations de paix touchent à des compromis territoriaux ou à l'autonomie des Palestiniens des territoires occupés. Mais Yitzhak Shamir a reçu un réconfort en provenance de la gauche, qui a affirmé qu'au cas où des éléments de la majorité au pouvoir se retireraient, elle soutiendrait le président du Conseil.

Quant aux participants à la « Conférence internationale de soutien à la révolution islamique en Palestine », ils ont affiché, dès la première journée à Téhéran, leur refus immédiat et catégorique du « compromis et de la capitulation » sur la question palestinienne, qu'ils craignent de voir accepter tant par les pays arabes que par l'OLP.

Quelque 400 personnes de 63 pays différents et la quasi-totalité des mouvements palestiniens participent à ce colloque qui entend organiser un « soutien pratique » à l'Intifada (le soulèvement dans les territoires occupés). L'OLP y est représentée par le président du Conseil national palestinien (CNP), Cheikh Abdel Hamid Al-Sayeh.



Zaire: confusion totale

Agence France-Presse
KINSHASA

La confusion politique était totale hier à Kinshasa, où les bureaux de la présidence du Conseil et des ministères étaient interdits d'accès à leurs titulaires par la garde civile.

Le Premier ministre Etienne Tshisekedi, qui n'a pu entrer dans ses locaux officiels, a déclaré qu'il avait « exclu » de son gouvernement le ministre de la Défense et de la Sécurité du territoire, Ngbanda Nzambo, neveu de M. Mobutu, qui, a-t-il dit, « est responsable d'avoir bloqué la primature (bureaux du premier ministre) et les cabinets ministériels ». M. Ngbanda est un des quatre ministres qui représentaient dans le gouvernement de crise de M. Tshisekedi les Forces démocratiques unies (FDU), un des partis de l'ex-majorité présidentielle de M. Mobutu.

Le premier ministre a affirmé qu'il n'entendait pas démissionner. « Si quelqu'un doit démissionner, c'est Mobutu. Moi, je suis le premier ministre nommé par le peuple zairois », a-t-il déclaré. Pour ajouter à la confusion, le président de l'Union des fédéralistes républicains indépendants (UFERI), membre de l'Union sacrée (association de partis à laquelle appartient aussi M. Tshisekedi), Nguza Karl i Bond, a annoncé hier qu'il se désolidarisait de M. Tshisekedi qui, selon lui, a dépassé « les limites du tolérable ».

L'Union sacrée, qui réunit six partis, dont l'Union pour la démocratie et le progrès social de M. Tshisekedi, avait présenté la candidature de M. Tshisekedi pour le poste de premier ministre, chargé de former un gouvernement de crise. Cette nouvelle épreuve de force entre le président Mobutu et son premier ministre a débuté vendredi par une déclaration de la présidence affirmant que M. Tshisekedi gouvernait « dans l'illégalité ».

48 heures après sa prestation de serment, la présidence reprochait au premier ministre d'avoir biffé le mot « Constitution » dans l'engagement officiel à respecter « les lois et la Constitution du Zaire ». Peu après, M. Tshisekedi rejetait cette déclaration et affirmait qu'il « n'accepterait jamais que Mobutu soit associé » à sa gestion. Il accusait le président « de vouloir rester au pouvoir et de vouloir gérer les affaires malgré les exigences du peuple ».

Ce nouvel affrontement risque de réduire un peu plus la confiance que les chancelleries occidentales et les milieux d'affaires accordent au Zaire pour gérer la crise économique et sociale que subit le pays.

Le Chili accorde l'asile politique à un ministre d'Aristide

Agence France-Presse
SANTIAGO

Le Chili a accordé l'asile politique au ministre des Affaires étrangères du président déposé d'Haiti Jean-Bertrand Aristide, Jean-Robert Sabalat, qui s'est réfugié à l'ambassade du Chili à Port-au-Prince, a annoncé hier le gouvernement chilien.

La demande d'asile de M. Sabalat et son acceptation par le gouvernement de M. Patricio Aylwin ont été annoncées par le ministre chilien des Affaires étrangères, Enrique Silva Cimma. Le gouvernement chilien refuse de reconnaître le régime du « président provisoire » d'Haiti Joseph Nérette, installé à la suite du coup de force des militaires.

M. Sabalat s'est réfugié à l'ambassade du Chili à Port-au-Prince alors que l'ambassadeur, M. Luis Larrain, se disposait à quitter les lieux en conséquence de la rupture des relations diplomatiques entre son pays et Haiti, a précisé le ministre chilien des Affaires étrangères. « J'ai demandé à l'ambassadeur de rester encore quelques jours », a ajouté M. Silva Cimma, qui a évoqué un imminent départ de M. Sabalat pour l'exil.

Par ailleurs, le chanteur populaire Mano Charlemagne, partisan du père Jean Bertrand Aristide,

de, a été à nouveau arrêté et mis en détention au pénitencier national de Port-au-Prince, a annoncé hier matin Radio Métropole, une station privée de la capitale citant des sources policières.

Le chanteur, arrêté le 4 octobre par des militaires, avait été libéré vendredi sur décision de justice mais enlevé, à sa sortie de prison, par des civils armés qui l'avaient emmené en voiture vers une destination inconnue, provoquant la vive inquiétude de sa famille. On ignore, pour l'instant, les motifs de cette deuxième arrestation, qui s'est faite sans mandat, selon ses proches. Lors de sa première arrestation, M. Charlemagne s'était vu accuser de port d'arme illégal et d'avoir encouragé la construction de barricades sur la voie publique, accusations qu'il avait rejetées.

D'autre part, une délégation parlementaire de trois membres est partie hier pour Washington où elle doit s'entretenir la semaine prochaine avec des responsables de l'Organisation des États Américains (OEA) de la crise haïtienne. Cette délégation comprend les sénateurs Guy Bauduy, indépendant, et Thomas Eddy Duplont, du Front National pour le Changement et la Démocratie, coalition qui avait soutenu la candidature du père Jean Bertrand Aristide avant d'adopter récemment une attitude plus critique envers le président renversé.



Un film sur le coup d'État manqué

Des Moscovites étonnés se pressent autour d'une colonne de chars d'assaut soviétiques immobilisés dans l'avenue Koutouzov au centre de Moscou. Mais ils ont appris à leur grand soulagement que les tanks étaient là uniquement pour le tournage d'un film sur le coup d'État manqué contre le président Gorbatchev. La vie a décidément bien changé en Union soviétique.

PHOTO AP

Cuba en a assez du blocus économique

Agence France-Presse
LA HAVANE

Cuba va lancer une campagne diplomatique permanente pour la levée du blocus économique américain contre l'île, le 4 novembre prochain à l'occasion de l'assemblée générale des Nations unies, a indiqué le vice-ministre cubain des Relations extérieures, Ricardo Alarcon.

Au cours d'une conférence de presse hier à La Havane, Ricardo Alarcon qui est également ambassadeur de Cuba à l'ONU, a souligné que les États-Unis essaient d'empêcher par tous les moyens un débat sur ce thème. Le point est inscrit à l'agenda sous le numéro 142, a indiqué le ministre, ajoutant que Cuba prépare un « projet de résolution » contre le blocus, contraire notamment à la charte des Nations unies et aux accords du GATT, a expliqué Ricardo Alarcon.

Le responsable cubain a cité des communications diplomatiques américaines, auxquelles La Havane a eu accès, dans lesquelles les États-Unis font savoir que « toute considération sur cette matière serait une interférence dans les affaires intérieures » américaines. « Nous allons porter systématiquement l'affaire dans toutes les instances de l'ONU et autres organismes internationaux », a fait savoir Ricardo Alarcon en estimant que les États-Unis cherchent actuellement à étendre internationalement les mesures de blocus.

Selon des chiffres cubains, le blocus américain en place depuis 30 ans aurait coûté 15 milliards de dollars à Cuba, sans compter les autres préjudices.

Par ailleurs, la baisse des livraisons de sucre cubain à l'URSS, conséquence de la perturbation des relations économiques entre les deux pays, pose un sérieux problème à l'Union soviétique, a-t-on indiqué au ministère soviétique du Commerce extérieur. Selon les experts de ce ministère cités hier par l'agence Interfax, l'année 91 pourrait être « dramatique » en terme d'échanges économiques entre la Havane et Moscou.

L'arrêt virtuel des livraisons de produits alimentaires soviétiques, dont celles de céréales, est très sensible pour Cuba, et a eu pour contrepartie un retard dans les livraisons de plusieurs centaines de milliers de tonnes de sucre cubain à l'URSS, rapporte ainsi Interfax sans donner plus de précisions. Cuba a en effet décidé de vendre sur le marché mondial une partie du sucre destiné à l'URSS, pour acquérir des devises et compenser les manques de livraisons soviétiques, ajoute le ministère.

« La pénurie de sucre cubain constitue un problème sérieux pour l'URSS », car les occasions d'achat sur le marché mondial sont limitées, d'autant plus que Moscou souffre, comme Cuba, d'une pénurie de devises, soulignent les experts soviétiques.

Mme Turner espère revenir avec son mari si l'offre de ses ravisseurs se concrétise

Agence France-Presse
BEYROUTH

La femme de l'otage américain Jesse Turner espère ramener son mari avec elle si l'offre des ravisseurs de venir le voir au Liban se concrétise. Cette offre constitue une première dans le dossier des otages occidentaux.

Informée officiellement vendredi soir par le Département d'État de la proposition du Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) d'organiser une entrevue d'une heure avec son mari, Mme Bader Turner a déclaré : « C'est une excellente idée. J'espère que si je peux le voir je pourrai le ramener avec moi. Il est impatient de voir sa fille ».

Les responsables du Département d'État « m'ont appelé et m'ont dit que quoi que j'ai envie de faire, ce serait bien », a-t-elle ajouté à la chaîne de télévision CNN, depuis son domicile de Boise (Idaho). Dans un communi-

qué publié vendredi à Beyrouth, le JILP affirme qu'il a cédé « aux demandes répétées » de Jesse Turner et accepte « pour des raisons humanitaires » d'organiser cette rencontre sous le parrainage de l'ONU.

Pour sa part, M. Turner, ancien professeur de mathématiques du Beirut University College, enlevé sur le campus le 24 janvier 1987, écrit à sa femme, dans une lettre manuscrite jointe au communiqué, que « ceux qui me détiennent prisonniers ont accepté que je te vois ainsi que notre fille Joan pendant une heure. Mais toi et Joan devez venir à Beyrouth le plus tôt possible pour me voir. Après cela, tout ira bien ».

Jesse Turner n'a jamais vu sa fille, aujourd'hui âgée de quatre ans, née six mois après son enlèvement. Hier, les modalités pratiques d'une telle rencontre, qui n'ont pas été évoquées par les ravisseurs dans leur message, suscitaient bien des interrogations dans la capitale libanaise. La venue de Mme Turner

n'est pas encore annoncée et l'on se demande dans les milieux autorisés comment l'épouse de l'otage, si elle vient effectivement à Beyrouth, pourrait discrètement entrer en contact avec les ravisseurs.

Les services de l'ONU à Beyrouth ont indiqué qu'ils n'avaient été contactés par personne et n'avaient aucune information à ce sujet. Selon certaines sources, cette spectaculaire proposition pourrait soit n'être qu'une façon de relancer le processus de règlement global du dossier sous l'égide de l'ONU, les ravisseurs annulant ultérieurement une opération trop délicate à organiser, soit l'annonce à mots couverts de la libération de l'otage, qui conclut son message par « après cela tout ira bien ».

Depuis l'enlèvement du doyen des otages occidentaux, le journaliste américain Terry Anderson le 16 mars 1985, aucune entrevue avec les familles n'a été ainsi organisée.

La levée des sanctions divise le Commonwealth

Agence France-Presse
VICTORIA FALLS (Zimbabwe)

Le sommet du Commonwealth était toujours divisé hier soir sur la levée des sanctions économiques contre l'Afrique du sud, apprend-on de bonnes sources à Victoria Falls (ouest du Zimbabwe) où la plupart des dirigeants passent le week-end.

Le président du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela insiste pour que le Commonwealth maintienne l'interdiction des investissements en Afrique du sud tant que n'y aura pas été installé un gouvernement intérimaire, et il a reçu le soutien de

nombre de chefs de gouvernement.

De son côté, le premier ministre britannique John Major combat cette position, affirmant que les décisions d'investissements ne sont prises qu'à l'issue de longues études et n'apportent de résultats qu'au bout d'un certain temps, notamment dans les créations d'emplois.

M. Major a indiqué aux journalistes qu'il était « possible, sinon probable » que la Grande-Bretagne manifeste officiellement ses réserves sur le communiqué final prévu pour mardi. Lors du précédent sommet, à Kuala Lumpur en 1989, la Grande-Bretagne avait

choqué en publiant des réserves sur la déclaration finale après l'avoir signée.

Des hauts fonctionnaires de la plupart des 50 pays membres travaillent depuis jeudi après-midi sur le projet de communiqué final, certains s'occupant des affaires politiques, d'autres des questions économiques, a indiqué hier Mme Patsy Robertson, porte-parole du Commonwealth.

Les chefs de gouvernement ont virtuellement terminé hier la rédaction d'un autre texte, la Déclaration d'Harare, explicitant les principes de l'organisation. Elle doit être publiée lundi et servir de manifeste au Commonwealth,

ainsi que de base pour l'adhésion de nouveaux membres, a ajouté Mme Robertson.

On a longuement discuté d'une proposition du Canada et de la Grande-Bretagne qui souhaitent que l'on précise que l'aide doit être liée au respect des droits de l'homme, mais il est « peu probable » qu'il y ait unanimité sur ce point, a indiqué hier un diplomate du Bangladesh. Le premier ministre indien Narasimha Rao a été l'un des chefs de gouvernement les plus hostiles à cette proposition, affirmant que si on adoptait une telle politique, n'importe quel État refusant l'aide pourrait se croire libre de violer les droits de l'homme.

POUR COMMANDER, CORRIGER OU ANNULER votre annonce, de 8h 30 à 17h 30, du lundi au vendredi TÉLÉCOPIEUR 848-6287

INDEX DES RUBRIQUES

INTERURBAIN SANS FRAIS: du lundi au vendredi, de 8h 30 à 17h 30 1 (800) 361-5013 ANNONCES COMMERCIALES: du lundi au vendredi, de 8h 30 à 17h 30 285-7000

Table with 2 columns: Category (e.g., Immobilier, Résidentiel, Investissement Commercial) and Price/Value (e.g., 100, 150, 200).

Table with 2 columns: Category (e.g., Cours, Services Personnels, Offres d'Emploi) and Price/Value (e.g., 350, 400, 300).

Table with 2 columns: Category (e.g., Loisirs et Véhicules Récréatifs, Équipements Récréatifs, Transport et Véhicules Automobiles) and Price/Value (e.g., 600, 500, 500).

Table with 2 columns: Category (e.g., Avions, Entreposage de véhicules, Avis, Services financiers) and Price/Value (e.g., 670, 675, 800, 900).

IMMOBILIER

100 VISITES LIBRES A DUVENAY, FAUT VENDRE! Duvénay, 1700 sq. ft., 1000 sq. ft. de terrain, 1000 sq. ft. de terrain, 1000 sq. ft. de terrain.

101 ILE DE MONTRÉAL A AHUNTSIC, sur l'île de La Visitation, copropriété, 20. Site exceptionnel, vue superbe du fleuve, face sud, paysagère.

101 ILE DE MONTRÉAL MAISON DE LUXE (8 pièces), 20. Site exceptionnel, vue superbe du fleuve, face sud, paysagère.

103 LAVAL RIVE-NORD A LAVAL, pres Pointe-Ville, occasion de 2 beaux lots, 1000 sq. ft. de terrain, 1000 sq. ft. de terrain.

105 RIVE-SUD BROSSARD AUCUN COMPTANT REQUIS FINANCEMENT À 7% - 3 ANS Occupez immédiatement l'un de nos luxueux condos vous offrant:

105 RIVE-SUD MAISON MODÈLE: 2685, Neuville Ouvert samedi, dimanche de 13 h à 17 h Louise Hamelin et James P. Gimbert 443-9808 ou 465-9896

107 BANLIEUE OUEST D.D.O. Westpark. Maitresse avec 2 chambres, 2 salles de bain, 1000 sq. ft. de terrain.

109 BANLIEUE EST LE GARDEUR, bungalow 73, 2 chambres, 2 salles de bain, 1000 sq. ft. de terrain.

107 BANLIEUE OUEST D.D.O. Westpark. Maitresse avec 2 chambres, 2 salles de bain, 1000 sq. ft. de terrain.

113 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS AHUNTSIC, condo 88, 2 s.d.b., 2 ch., 1000 sq. ft. de terrain.

113 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS AHUNTSIC, condo 88, 2 s.d.b., 2 ch., 1000 sq. ft. de terrain.

111 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES ACHAT de propriété, 2 à 8 logements, Montréal et Laval, 641-3659

113 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS N.E. ST-JEAN, condos de luxe à partir de 660 \$/mois tout compris, 1000 sq. ft. de terrain.

117 CANTONS DE L'EST ORFORD: 29 rue Sirocco, neuf, villa 3 chambres, ski, golf, 10 min. de la 1000, 11-191-4712

117 CANTONS DE L'EST ORFORD: 29 rue Sirocco, neuf, villa 3 chambres, ski, golf, 10 min. de la 1000, 11-191-4712

115 LAURENTIDES A Ste-Adèle, maison en pierre, bord lac, pres Chamfleur, 709-4453

IMMOBILIER

Real estate listings categorized by location: 121 ÉTATS-UNIS, 125 CHALETS, 127 TERRAINS, 131 CENTRE-VILLE, 131 A LOUER CENTRE-VILLE, 133 ILE DE MONTRÉAL, 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL, 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL, 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL, 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. Includes details on properties for sale and rent.

122 MAISONS DE CAMPAGNE. MAISON DE CAMPAGNE à vendre, près de Ste-Anne de la Pérade, 3 chambres à coucher, piscine, 18 000 \$.

123 MAISONS MOBILES. COMME NEUVE, 1982, 48x14, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 200 \$.

124 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER. A CHOMÉDEY, trilogie, belle section, 300 x 500 \$.

125 CHALETS. A ÉCHANGER, superbe chalet, 2300 sq. ft., 12 chambres, 2 piscines, 2400 \$.

LE FANTÔME DE L'OPÉRA. A GAGNER, UN VOYAGE POUR DEUX PERSONNES À PARIS ET 40 PAIRES DE BILLETS POUR UNE REPRESENTATION DU 'PHANTOM OF THE OPERA'.

PLACEMENT DU 'PHANTOM OF THE OPERA'.

Horoscope

Balance du 23 septembre au 21 octobre. N'hésitez pas à confier à l'être aimé vos difficultés présentes au travail.

Scorpion du 24 octobre au 22 novembre. Ne vous laissez pas décourager par des difficultés qui vous apparaissent insurmontables.

Sagittaire du 23 novembre au 21 décembre. Ne laissez pas mille pensées vous préoccupent et vous inquiéter inutilement.

Capricorne du 22 décembre au 20 janvier. Beaucoup de contretemps à prévoir cette semaine à votre travail.

Verseau du 21 janvier au 19 février. Cette semaine, la chance vous sourit. Que ce soit dans le domaine des jeux de hasard.

Poissons du 20 février au 20 mars. Des événements significatifs de cette semaine se produiront principalement dans le domaine amoureux.

Bélier du 21 mars au 21 avril. Plusieurs problèmes pour les automobilistes nés de ce signe, allant de la panne sérieuse.

Taureau du 21 avril au 20 mai. Sur le plan professionnel, si vous faites un travail d'administration touchant la papeterie.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin. Cette semaine, les influences intellectuelles auront beaucoup d'emprise sur vous.

Cancer du 22 juin au 22 juillet. C'est une semaine favorable pour les voyages et les courts déplacements.

Lion du 23 juillet au 23 août. Vous montrerez une grande susceptibilité face à des remarques inoffensives.

Vierge du 24 août au 22 septembre. Vous rencontrerez cette semaine une personne qui manifesterait beaucoup d'intérêt pour vous.

Réponse à vos questions. Je suis née à Québec le 7 septembre 1962 à 15h30. Quel est mon ascendant?

IMMOBILIER

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARRE ST-LOUIS, 3 1/2, très propre, car et couloir, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC St-Catherine, 3 1/2, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO PLEIX, 3 1/2, 4 chauffés, poêle, frigo, 22-844.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 1000 Pratt, souterrain, chauffé, beau car.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

140 LAURENTIDES. ST-SAUVEUR grand bungalow, 2 chambres, 2 toits, 2 foyers.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIER, très grand 4 1/2, 5000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. CARTIERVILLE, 2 1/2, 1000, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. JEANNE D'ARC Beaulieu, 3 1/2, 2700, très propre, non chauffé.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. METRO Préfontaine, 3 1/2, très propre, poêle, frigo, 2015.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, 550, 273-2073.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. R.D.P. grand 5 1/2, 2 croissants, près écoles et autobus.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. STE-ANNE de Bellevue, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL. VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 1 MOIS GRATUIT, piscine, près centre d'achat.

141 LAVAL RIVE NORD. A BLAINVILLE, grand 1/2, 1000 m², mur, moderne, 1 mois gratuit.

Pixies

LE CERCLE
DES CARAQUINS

SCENARISTE
PIERRE DUBOIS
DESSINATEUR
ROBERT RIVARD
(c) EDITIONS GLENAT, 1991



a suivre

PHILOMÈNE



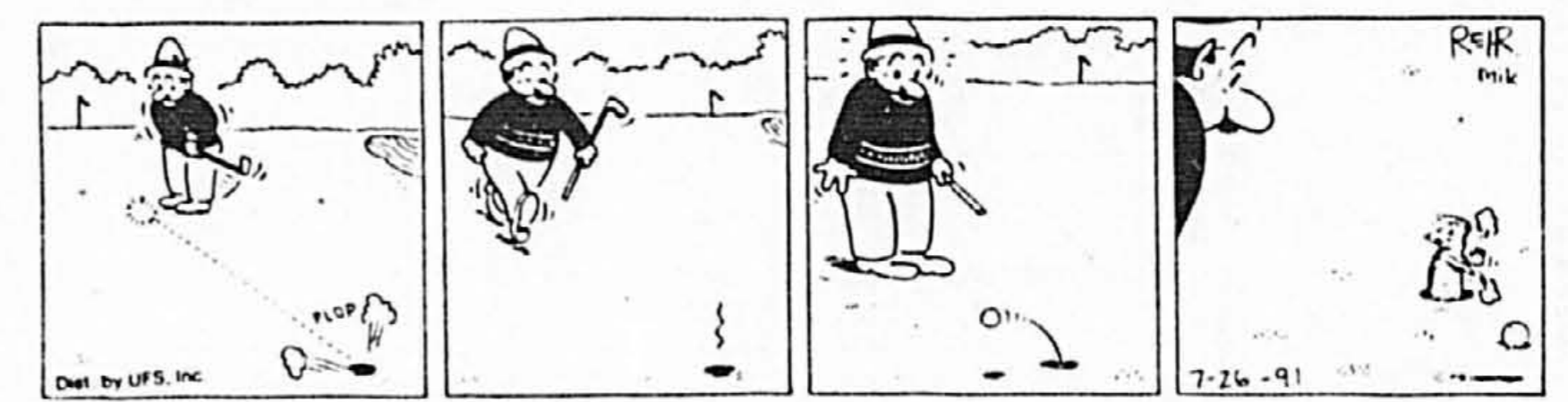
PEANUTS



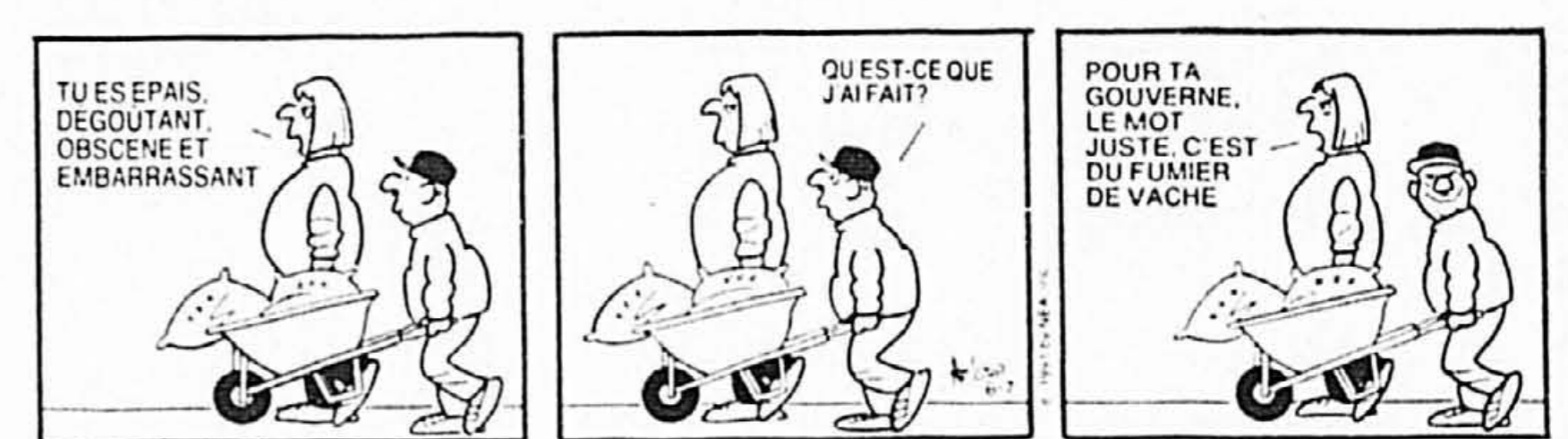
GARFIELD



FERDINAND



LA DEVEINE



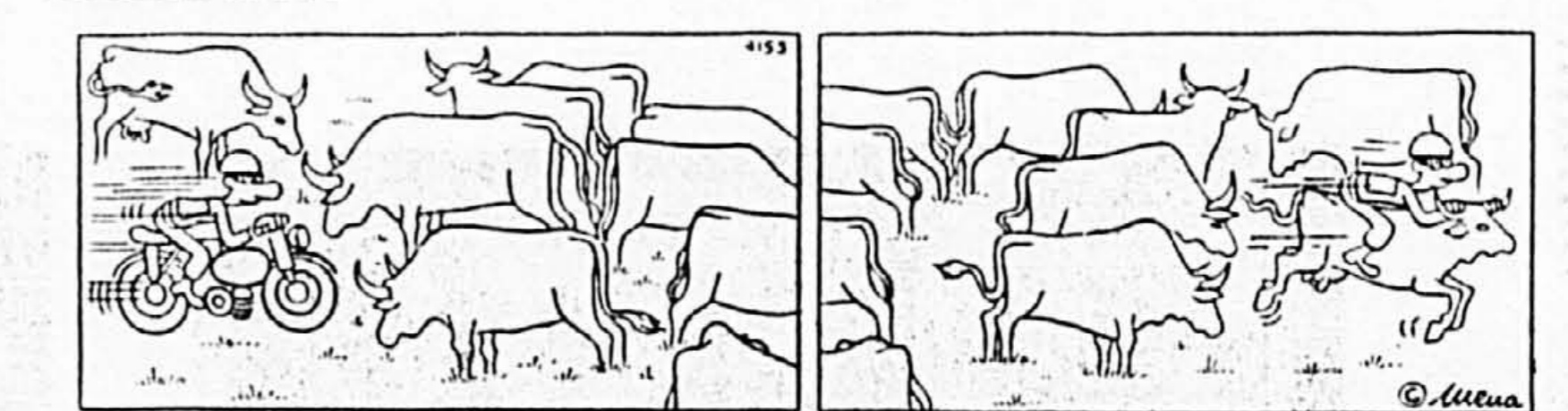
FRANK et ERNEST



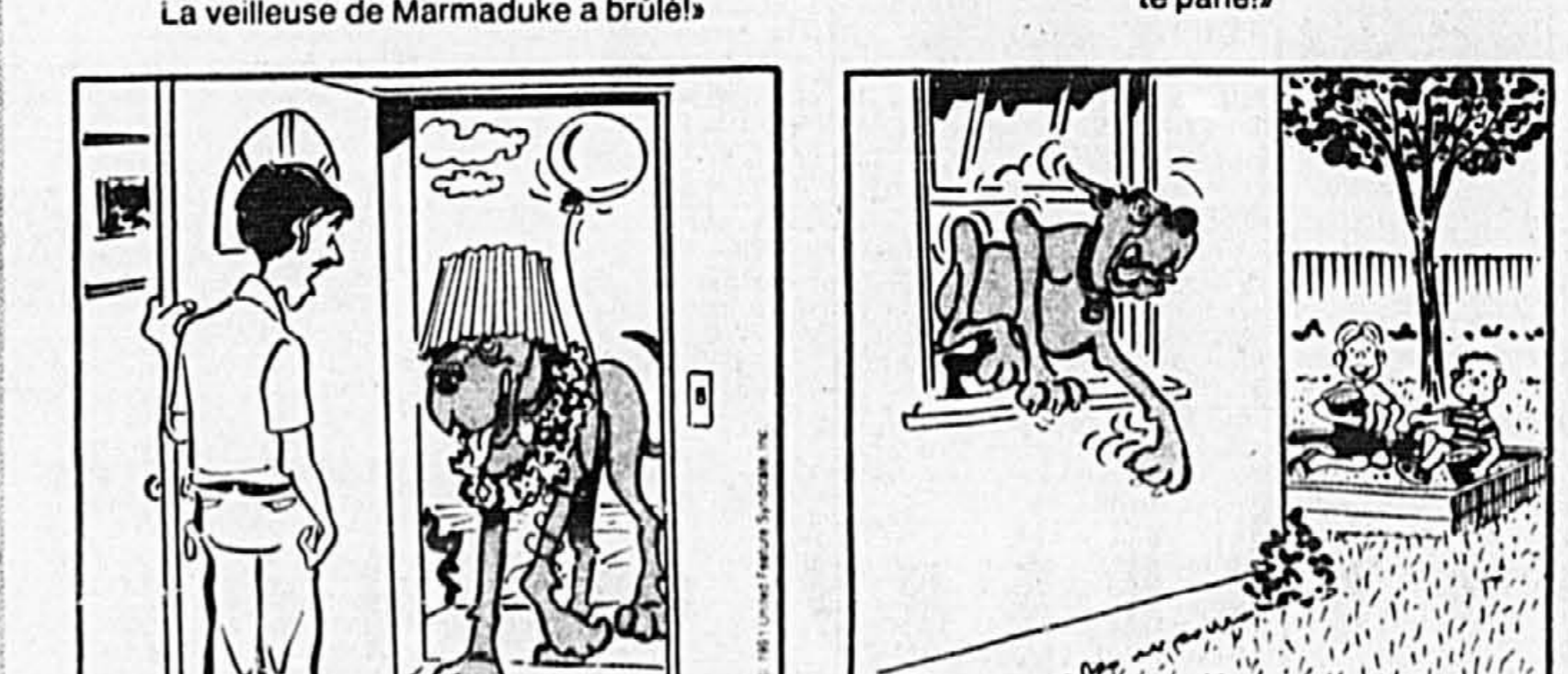
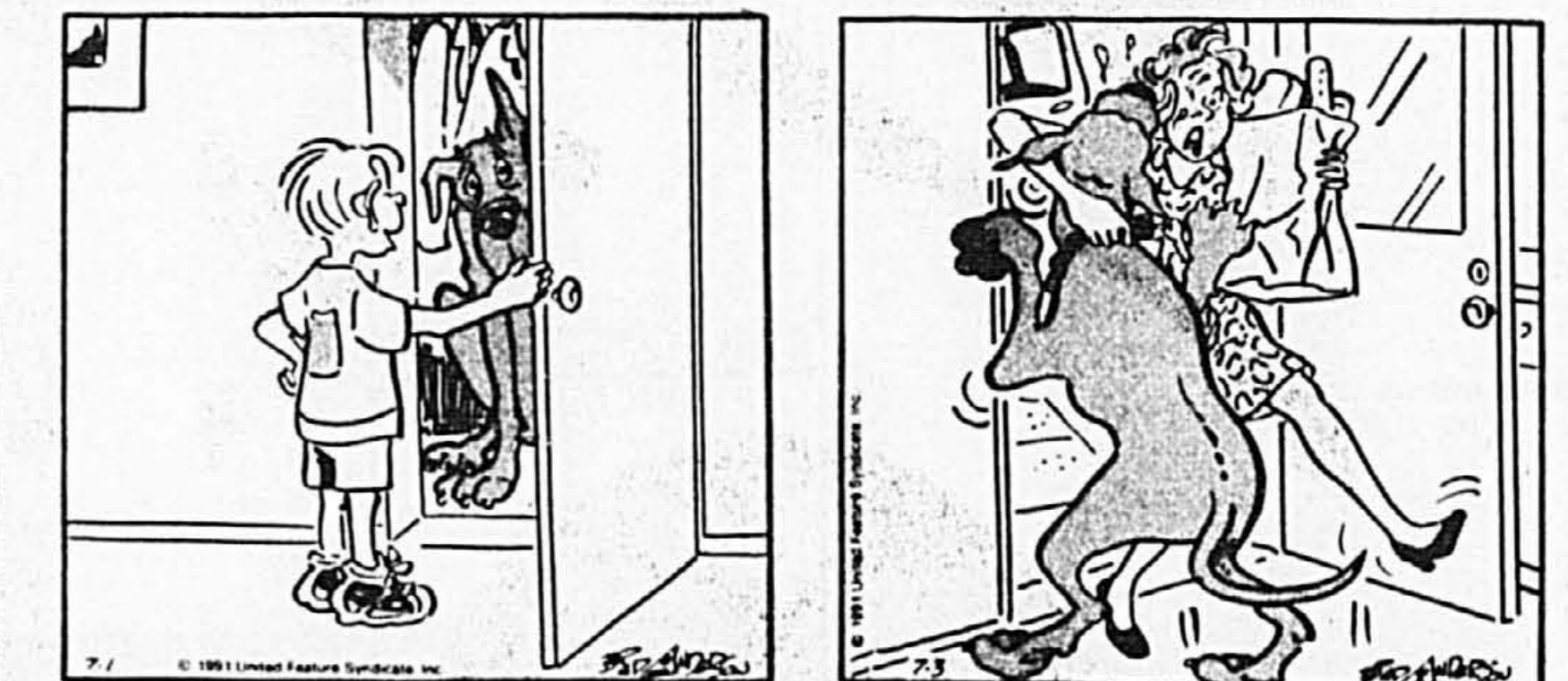
PIT ET PAT



CANDIDE

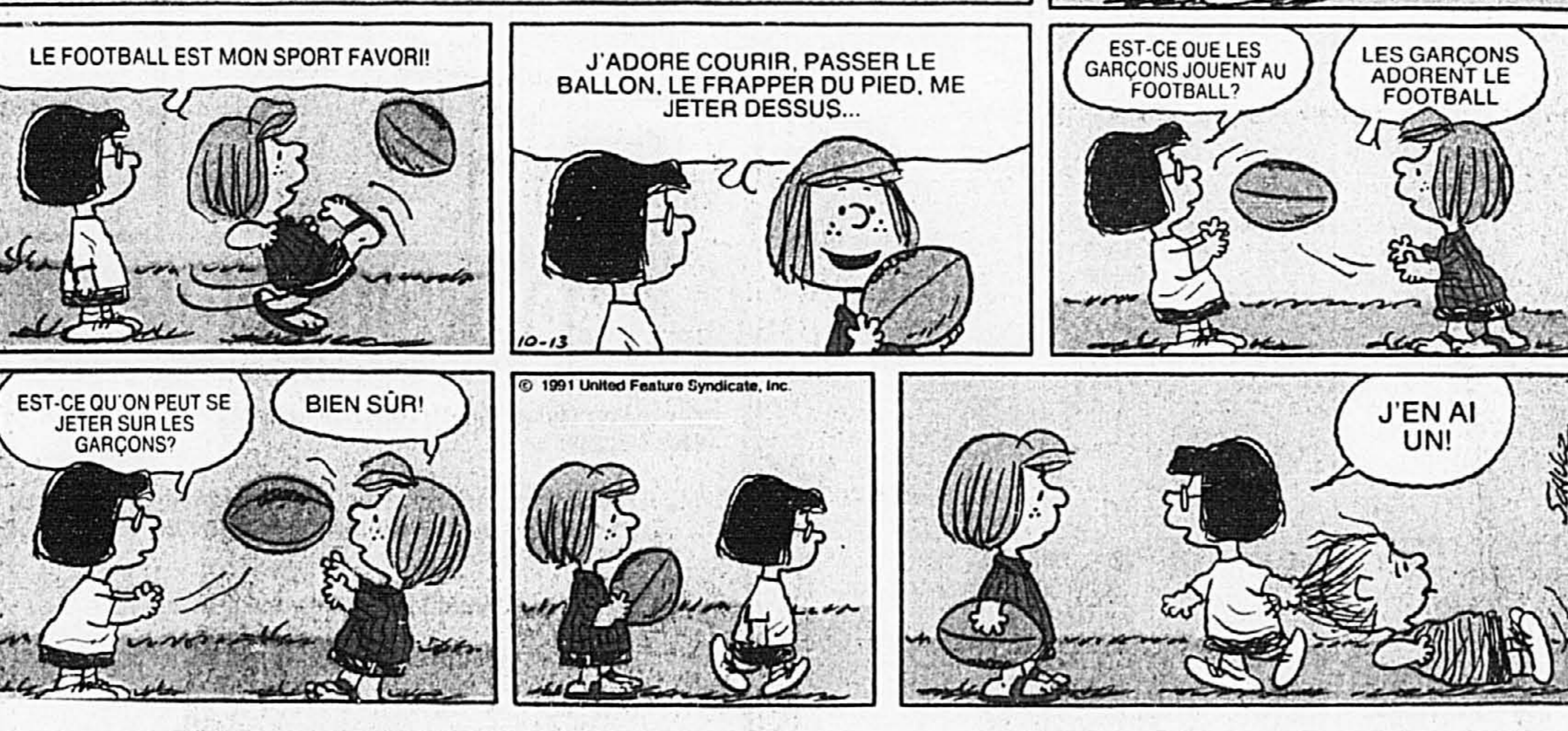


MARMADUKE



PEANUTS

et ce « bon vieux Charlie Brown »
par Schulz



PHILOMÈNE

par Jerry Scott

